



Plan Plastique Occitanie

Zéro déchet ultime plastique en 2030

45 mesures pour promouvoir un modèle de développement plus résilient autour du plastique en Occitanie

Pourquoi une démarche stratégique sur le plastique

Le plastique, est un matériau controversé qui apporte, au regard de ses propriétés, des solutions formidables pour de nombreux usages mais sa prolifération exponentielle ces dernières décennies constitue une menace environnementale et sanitaire grandissante.

Le plastique est un des matériaux le plus utilisé au monde. Ses propriétés physiques permettent de lui faire prendre n'importe quelle forme. Il est donc employé à des fins extrêmement variées : des produits du quotidien à usage unique comme des emballages ou des bouteilles aux produits qui durent des années comme des meubles, des vêtements, des matériaux de construction ou certaines parties de nos voitures. Le plastique a remplacé de nombreux matériaux traditionnels comme le verre, l'acier, le bois ou même le béton. Il est plus léger, moins cher et doté d'excellentes caractéristiques techniques.

Quelques chiffres

La production de plastique, augmente de manière vertigineuse dans le monde depuis les années 1950. PlasticsEurope fait état d'une augmentation de 8.5% chaque année conduisant à une multiplication par 232 des volumes produits entre 1950 et 2017 (349MT). Selon les perspectives réalisées, ce chiffre pourrait encore quasiment doubler d'ici 2050.

Les usages majeurs du plastique dans le monde concernent les secteurs de l'emballage qui représente 39.9% du poids de plastiques produits, suivi de la construction (19.7%) et l'automobile (10%) justifiant d'appuyer les efforts de prévention sur ces axes représentant 70% des usages.

La France produit à elle seule plus de 5MT (soit à peine plus d'1% de la production mondiale) de plastiques chaque année soit 70kg par habitant et par an.

Fort heureusement la majeure partie de ces produits plastiques sont collectés par le circuit conventionnel.

En revanche, le taux de valorisation matière et énergie reste faible (environ 23% de recyclage matière en France selon PlasticsEurope), la majeure partie étant éliminée par enfouissement ou incinération.

Selon une étude de WWF, 90 000T de déchets plastiques sont rejetés chaque année dans la nature dont environ 11 000T arrivent en Méditerranée, causant des incidences irréversibles sur l'environnement.

A l'échelle mondiale, on estime les rejets dans le milieu marin de 4 à 12MT annuels.

En Occitanie, la filière emploie (en 2018) 4607 salariés dans 195 entreprises pour un chiffre d'affaires annuel de 1 120M€. Ces établissements (essentiellement des PME) sont localisés sur tout le territoire régional, les principales se situant dans le Gard, l'Hérault, la Haute Garonne, les Hautes Pyrénées et les Pyrénées Orientales.

L'ensemble de ce constat impose à la Région Occitanie de s'engager dans une politique vertueuse de transformation de l'usage du plastique en s'impliquant pour la réduction de leur usage mais également pour la transition vers des modes de production plus respectueux de la santé et de l'environnement.

Quels objectifs et orientations

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets d'Occitanie voté en novembre 2019 vise conformément à la réglementation nationale à réduire considérablement les quantités de déchets collectés et éliminés. Cet objectif ne sera atteint qu'en mettant en œuvre des actions de prévention visant à diminuer leurs quantités ou des actions de bonne gestion afin de valoriser au mieux ceux inévitablement produits. Cet objectif global s'applique notamment aux matériaux plastiques qui prolifèrent dans les poubelles des ménages et des entreprises. Plus grave, ces plastiques vont, s'ils échappent au circuit conventionnel de collecte, venir massivement impacter la qualité des milieux en particulier les biotopes et biocénoses.

Consciente qu'il convient d'intervenir pour contenir la prolifération du plastique jetable, la Région souhaite agir pour modifier durablement les comportements, et promouvoir ainsi un nouveau modèle fondé sur l'économie de ressource par une moindre consommation et en soutenant l'écoconception.

La présente stratégie plastique se donne pour objectifs d'accompagner cette transition vers une Région Occitanie plus vertueuse dans l'usage du plastique en conduisant, accompagnant ou collaborant à une multiplicité de projets.

La mobilisation forte de la Région concerne l'ensemble des politiques régionales pour une véritable mutation de notre approche du plastique dans une logique d'économie circulaire. La crise sanitaire que l'on traverse engage à envisager un aménagement du territoire plus résilient. Dans la droite ligne des mesures votées en juillet et novembre 2020 engageant la Région Occitanie dans un ambitieux programme de transformation, le présent plan plastique imagine une Région plus autonome, plus économe en ressource, plus respectueuse de la santé et des richesses environnementales qui la caractérisent.

Cadre réglementaire sur lequel s'appuyer

L'Union Européenne est réglementairement très active sur le sujet des plastiques.

Elle a adopté en Juin 2019 une directive visant notamment à :

- éradiquer progressivement la production, distribution des plastiques à usage unique,

- augmenter significativement l'intégration des plastiques recyclés dans les circuits de production
- obliger à une collecte très performante des bouteilles en plastique

La réglementation nationale s'est également largement étoffée sur le sujet depuis plusieurs années. En 1^{er} lieu, la loi sur la Transition Energétique et la Croissance Verte a posé le cadre d'efforts généraux en matière de réduction des quantités de déchets dont les plastiques. Il est également identifié l'objectif de déploiement de l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire.

La Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire de février 2020 faisant suite à la publication de la Feuille de Route pour l'Economie Circulaire a grandement renforcé l'ambition sur les plastiques en arrêtant notamment les objectifs suivants :

- En finir avec les plastiques jetables à l'horizon 2040
- Tendre vers 100% de plastique recyclé en 2025
- Développer le réemploi des emballages
- Encourager la vente en vrac et la consigne des emballages
- Mettre en place plusieurs nouvelles REP intégrant notamment des objets plastiques (jouets, articles de sports et de loisir, gommages à mâcher, engins de pêche)
- Poursuivre la simplification du geste de tri notamment des emballages plastiques.

Par ailleurs, le débat parlementaire a donné lieu à des échanges passionnés sur les consignes des emballages plastiques. Ces emballages représentent pour les collectivités une ressource financière importante à la revente. Dans un 1^{er} temps, il est envisagé de mettre en place des tests pour mesurer l'efficacité de cette consigne à mettre en perspective de celle de la collecte par les collectivités.

Plusieurs autres textes de loi ont également repris ces enjeux de transition tel que la Loi EGALIM qui a également introduit des obligations quant à la fin de l'usage du plastique en restauration collective.

Pour finir, la convention citoyenne nationale sur le climat a produit des recommandations notamment sur l'usage du plastique dans l'axe « Consommer » visant le développement du vrac, le retour de la consigne, le développement des emballages et la mise en place d'outils fiscaux incitatifs pour un meilleur tri.

Le plan de relance communiqué le 3 septembre par le gouvernement vise le plastique comme l'axe majeur d'intervention en faveur de l'économie circulaire le déclinant en actions de réemploi et de recyclage. L'Etat annonce la mobilisation de 226M€ sur 3 ans spécifiquement sur ce sujet plastique.

La dynamique réglementaire actuelle pousse la transition vers une économie plus circulaire notamment sur les plastiques avec des actes forts tels que l'interdiction à court terme des plastiques à usage unique.

Un travail concerté

Dans la droite ligne du travail entrepris pour l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et du Programme Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire et comme le succès d'une telle stratégie nécessite la bonne implication de nombreux partenaires, le présent document a donné lieu à un travail collaboratif afin d'identifier les enjeux et proposer des actions à conduire. Cette concertation conduite essentiellement en phase de confinement a été très riche et il convient d'en remercier sincèrement les acteurs.

Cette concertation a été conduite en 2 temps :

1. En interne avec les directions sectorielles plus particulièrement investies ou concernées par le sujet plastique
2. En externe avec les représentants de acteurs de la prévention et de la gestion des déchets (collectivités, Eco-Organismes, ADEME, ...), les acteurs de l'économie Circulaire (laboratoires, Ad Occ, Federec...), l'industrie de la plasturgie (fédération de la plasturgie, entreprises actrices de l'environnement (associations environnementales, Parc naturel, Agence Régionale de la biodiversité, Union Régionale des CPIE...) et bien d'autres.

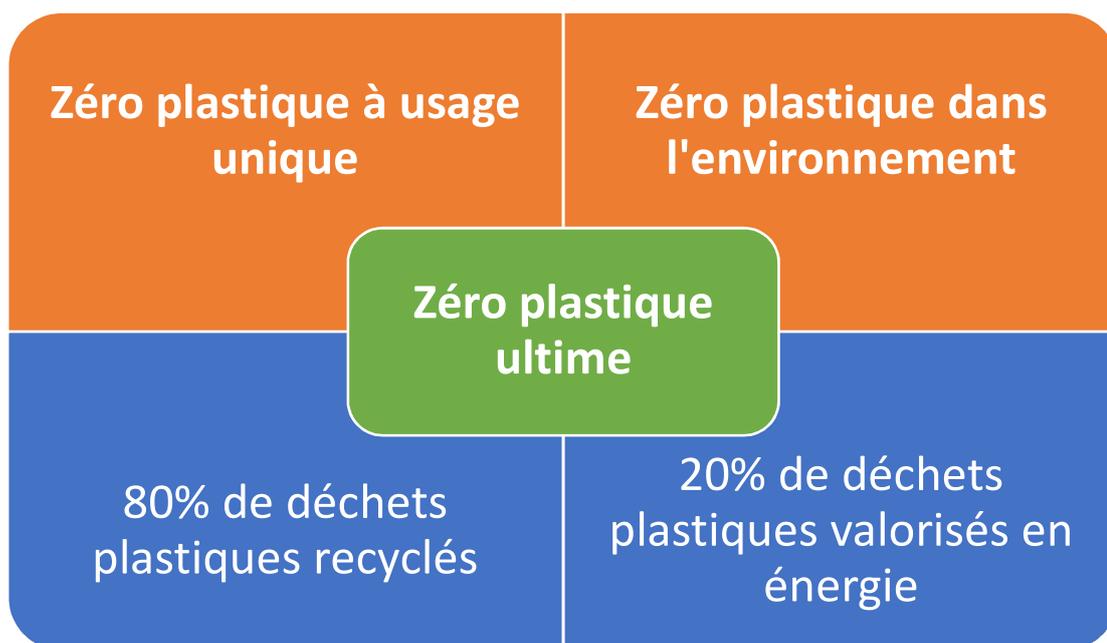
Au final, ce sont 185 idées d'actions qui ont été exprimées puis analysées, regroupées pour aboutir à la stratégie présentée ci-dessous.

Les aspects sur lesquels il convient de travailler sont diversifiés et complémentaires car le plastique touche le quotidien globalement. Aussi, les axes suivants ont été questionnés et couverts par des actions opérationnelles :



Programme d'Actions opérationnel

L'objectif principal de cette stratégie plastique en accord avec les principes fondamentaux de l'Economie Circulaire est de viser en Occitanie la fin totale de l'enfouissement du plastique en 2030. Cette stratégie se décline en 4 objectifs stratégiques que sont :



Ils reprennent les 2 grands leviers du Plan Régional que sont :

- La prévention avec pour objectif le développement de l'éco-conception et des alternatives au plastique mais aussi la diminution des quantités de déchets plastiques dans les milieux
- La gestion des déchets plastiques par le développement de solutions notamment industrielles de valorisation matière et énergétique sur le territoire régional

La stratégie opérationnelle décrite ci-dessus est structurée ainsi

Axe thématique

Objectif : Formalisation de l'objectif s'inscrivant dans le thème

Exposé du contexte

☞ Actions : Expression des moyens identifiés à mettre en œuvre afin d'atteindre l'objectif

A la fin de chaque thème, dans un cadre de synthèse, il a été identifié le niveau d'intervention de la Région soit :

1. **En tant que maître d'ouvrage**
2. **En tant qu'accompagnant technique et financier pour aider la réalisation de projets ou stimuler des projets d'intérêt majeur**
3. **En tant qu'initiateur de démarche et de réflexion mais sans disposer d'outils d'accompagnement particuliers**

Construction d'un référentiel commun

La mise en œuvre de la stratégie régionale nécessite en préalable de construire avec les partenaires une culture commune et des ambitions partagées.

La concertation réalisée pour élaborer cette stratégie plastique a démontré la nécessité de créer davantage de lien entre les acteurs gravitant en région autour du sujet plastique. Pour se faire, il est proposé de favoriser ce lien par :

- 1 journée annuelle d'échange
- Des groupes d'échange d'expériences et d'ateliers de réflexion se réunissant plusieurs fois par an qui permettrait de dynamiser des collaborations dépassant les coopérations classiques et favorable à des projets innovants et intégrateurs
- 1 comité de suivi de l'avancée du plan chaque année

Cette dynamique partenariale devra pouvoir s'appuyer sur un espace de travail partagé, abritant de nombreuses ressources, facilitant les mises en relation. Ce centre de ressource trouvera facilement sa place sur la toute nouvelle plateforme Cycl'Op des acteurs de l'Economie Circulaire en Occitanie. Une communauté dédiée sera donc créée. Ce centre de ressource Cycl'Op constituera également une vitrine afin de valoriser les projets vertueux illustrant notamment les nouveaux modèles économiques (Eco-conception, économie de la fonctionnalité, Ecologie Industrielle et Territoriale). Ces projets pourraient bénéficier d'un affichage Cycl'Op Plan plastique avec un visuel à créer.

Afin de s'assurer d'un engagement durable des acteurs partenaires à nos côtés, la stratégie prévoit l'élaboration d'une charte Région/Collectivités et charte Région/Entreprises afin d'assurer une action durable sur les territoires. Cette charte comprend un plan d'actions sélectionnant un certain nombre d'actions adaptées et choisies par le signataire. Cette charte d'engagement pourra également être déclinée à l'échelle des lycées.

L'appropriation du sujet plastique doit percoler au niveau des jeunes. L'existence du Conseil Régional des Jeunes est un atout pour faire remonter les questionnements des plus jeunes sur le plastique, leurs envies, leur vision de l'avenir du plastique dans la société à venir. Il est proposé une présentation du plan plastique lors d'une cession à venir et de ateliers visant à réfléchir à des propositions de déclinaisons opérationnelles concrètes.

La Région, maître d'ouvrage :

- ☞ Créer des chartes d'engagement Région /Collectivités et Région/Entreprises
- ☞ Faire se rencontrer les acteurs régionaux du plastique pour porter l'ambition régionale
- ☞ Abriter sur la plateforme Cycl'Op un centre de ressource et d'échange régional sur le plastique
- ☞ Faire porter une réflexion sur le Plastique par le Conseil Régional des Jeunes

Connaître le plastique pour adapter les usages

Un travail important de synthèse de la connaissance voire de nouvelles acquisitions sur les plastiques constituent une étape préalable pour guider les efforts d'accompagnement de la Région et de ses partenaires. Ce travail de synthèse doit permettre de classer les plastiques en :

1. Plastiques recyclables et non recyclables,
2. Plastiques contenant des perturbateurs endocriniens ou non
3. Plastiques indispensables ou non
4. Les possibilités d'alternative et leur coût environnemental
5. L'examen des solutions de plastiques biodégradables et compostables

Cette connaissance vaut notamment sur les aspects sanitaires puisqu'il est démontré que l'exposition aux perturbateurs endocriniens présents dans les contenants en plastique constitue un enjeu de santé publique majeur. Les contenants alimentaires en plastique sont notamment une source très importante d'exposition par la migration de substances perturbatrices endocriniennes du contenant vers les contenus.

Il faut donc synthétiser cette connaissance, la compléter et en faciliter la communication de façon vulgarisée.

Cette action s'inscrit dans le plan Perturbateurs Endocriniens voté en 2019 par l'Assemblée Régionale.

Ce travail de connaissance doit également être poursuivi sur les aspects environnementaux avec des effets sur les espèces et les habitats comme l'illustrent les images et publications sur l'accumulation des macro et microplastiques en mer et notamment en Méditerranée.

Connaitre et faire connaitre du grand public est essentiel pour une bonne appropriation par chacun du risque plastique et de la mutation qu'il convient d'entreprendre pour moins consommer et mieux consommer du plastique. Pour ce faire, il est recommandé d'amplifier l'ouverture au public des équipements de tri comme les centres de tri pour les scolaires mais aussi pour tous les citoyens et d'encourager le lien avec les acteurs du réemploi, de la réparation et de la ré utilisation. La Région encouragera ces initiatives qui pourraient se dérouler lors de la Semaine Européenne des Déchets.

Bien évidemment, l'accumulation de connaissances ne pourra avoir du sens que si ces informations sont diffusées, vulgarisées afin d'éclairer le choix du citoyen. Pour se faire, il est bien entendu opportun de mobiliser les acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable. L'implication déjà fort de Graine qui travaille au développement d'outils de sensibilisation sur l'Economie Circulaire mais aussi de l'URCPIE qui constitue sur l'ensemble du territoire régional un relais intéressant.

Au-delà des acteurs classiques, des acteurs moins conventionnels comme l'INRAE développent aussi des outils pédagogiques sur la connaissance et le recyclage du plastique et peuvent participer à ce travail de vulgarisation / sensibilisation.

☞ Compiler l'information disponible et produire une publication de vulgarisation « le plastique pour les Nuls »

☞ Encourager les collectivités à participer à des événements de découverte du service public – visite de centre de tri

☞ Accompagner les acteurs de l'EEDD dans un message clair sur la transition vers moins de plastique

☞ Mobiliser l'intelligence collective pour réinviter de nouvelles façons de communiquer sur le plastique et l'Economie circulaire (idéathon. ..)

1. Connaissance de la filière plastique

La filière plastique ne constitue pas une filière économique au même titre que l'agro-alimentaire et l'aéronautique. Cette matière est présente dans de nombreux secteurs d'activités comme en témoigne les gisements décrits dans les différentes publications (emballage, BTP, automobile, médicale...).

Si de la donnée macro existe, compilée notamment par le syndicat Allize Plasturgie, il apparaît aux yeux de tous nécessaire de lancer un travail global sur le plastique en Occitanie intégrant toute la vie du plastique de sa naissance chimique jusqu'à la gestion de fin de vie en regardant notamment les flux de matière et, valorisant les solutions régionales et recommandant des actions globales à entreprendre sur la filière.

La participation du syndicat des plasturgistes, de l'observatoire Régional des Déchets de l'Economie Circulaire et des fédérations des recycleurs devra permettre de conduire un travail pertinent qui devra également intégrer les éco-organismes et les acteurs de la prévention.

Ce travail sera coordonné avec l'étude sur le métabolisme territorial régional.

☞ Conduire une étude de connaissance de la filière plastique.

La Région, maître d'ouvrage :

- ☞ Conduire une étude de connaissance de la filière plastique sur le territoire régional.
- ☞ Compiler l'information disponible et produire une publication de vulgarisation « le plastique pour les Nuls »

La Région accompagne :

- ☞ Accompagner les acteurs de l'EEDD dans un message clair sur la transition vers moins de plastique

La Région encourage :

- ☞ Mobiliser l'intelligence collective pour réinviter de nouvelles façons de communiquer sur le plastique et l'Economie circulaire (idéathon. ..)
- ☞ Encourager les collectivités à participer à des d'évènements de découverte du service public – visite de centre de tri

Sortir du plastique à usage unique

2. Accompagner des évènements responsables

La transition vers moins de déchets passe par un effort de prévention sur les évènements fortement producteurs de déchets issus de produits (notamment produits à usage unique) et qui sont le plus souvent non triés.

De nombreux organisateurs d'évènements sont pourtant très sensibles à la nécessité d'agir sur l'impact environnemental global de leur évènement poussé par un accompagnement financier incitatif de la Région. Il faut maintenant passer un cap et inciter à évoluer vers des évènements zéro déchet plastique notamment sur la vaisselle.

Des acteurs sont également demandeurs de la création d'un groupement d'achat régional pour la vaisselle ré-employable.

La Région doit être motrice afin d'inciter les organisateurs à s'impliquer davantage dans les enjeux de développement durable

☞ Inscrire une éco-conditionnalité dans la distribution l'aide aux évènements culturels et sportifs impliqués dans le zéro déchet plastique et l'utilisation de matériel de ré-emploi. Basculer dans la bonification dans un second temps afin d'être plus incitatif

☞ Travailler avec les acteurs intéressés à un modèle de groupement d'achat ou de service de matériel de réemploi impliquant notamment les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

3. Lutter contre la prolifération des emballages et produits à usage unique

En cette période de crise sanitaire, nombre de citoyens semblent rassurés par l'utilisation de produits emballés séparément ainsi que l'usage de matériel de protection à usage unique. Plusieurs études semblent pourtant démontrées que le plastique est plutôt favorable à la persistance de certains germes. Il est donc nécessaire d'apporter une information claire sur l'inutilité de ces suremballages et promouvoir des comportements plus vertueux.

Concernant les protections individuelles, il existe sur notre territoire des solutions de réemploi (masques, surblouses...) efficaces et économiques générant moins de déchets. Par ailleurs, plusieurs opérateurs se positionnent sur des solutions de couches lavables pour les bébés et les seniors.

☞ Promouvoir les solutions de réemploi compatible avec le risque sanitaire

4. Conduire une étude sociologique sur les freins au changement

Si le champ des innovations techniques a très largement été exploré depuis plus de 2 décennies, conduisant à la mise en œuvre de moyens de collecte adaptés sur les territoires, l'innovation est également sociologique avec un enjeu de transmettre aux citoyens la nécessité d'évoluer vers une économie de ressource et un modèle de réduction des déchets. Pour se faire, le pôle de recherche pluridisciplinaire sur l'Economie Circulaire en Occitanie aura un rôle majeur pour définir les questions, collecter et analyser les travaux de recherche existants et proposer avec les professionnels de la

communication et les acteurs de terrain de l'EDD les idées de nouvelles formes d'intervention en termes de sensibilisation, communication.

☞ Synthèse bibliographique du rapport des citoyens au plastique

☞ Produire des recommandations, des modèles et outils de communication

5. Accompagner le retour de la consigne

Projets industriels

Le modèle de la consigne en verre pour le réemploi qui était une réalité il y a quelques décennies est maintenant totalement abandonné en raison de coût de service (notamment logistique) trop lourd. La bouteille plastique jetable sur laquelle s'applique une faible écocontribution est bien plus avantageuse financièrement. La consigne verre pour l'industriel implique la mise en place de moyens logistiques, de manutention, de lavage, séchage qui constituent autant de contraintes fortes. Par ailleurs, les produits industriels sont, pour la plupart, distribués sur des territoires très vastes et dans de nombreux points de vente. La mise en place d'un circuit adapté de collecte ne sera possible que si les industriels s'organisent ensemble. Ce modèle est plus facilement envisageable sur des projets à petite échelle et en profitant des marchés des HoReCa et en collaboration avec les grands distributeurs. Ce développement de la consigne ne concerne pas seulement les produits alimentaires, mais également d'autres types de produits tels que les produits cosmétiques.

☞ Lancer un AMI pour dépister les projets de consignes industriels

Projets territoriaux

L'objectif est ici de réduire l'usage des emballages plastiques jetables en modifiant durablement les comportements. Les freins à la consigne reposent principalement sur le coût logistique et la non standardisation des contenants qui oblige à un retour spécifique du contenant. Le modèle à construire doit donc lever ces 2 difficultés grâce à la coopération entre producteurs et commerçants. La standardisation des contenants s'oppose par ailleurs à un enjeu de marketing de se distinguer des concurrents, modèle qui demeure chez les grands producteurs industriels. Il y a moins de freins chez les petits producteurs locaux qui attachent davantage d'importance au contenu qu'au contenant. La coopération des petits producteurs doit être facilitée par la coordination assurée par un acteur de proximité pour la promotion et la cohésion de projets territoriaux comme c'est le cas de la maison paysanne de l'Aude.

☞ Dépister et accompagner des démarches territoriales

☞ Lancer un Appel à Projets pour développer la consigne

6. Développer la vente des produits en vrac

Les modèles de consommation individuelle sont à ce jour orientés vers la vente en portions (individuelles ou familiales) des produits alimentaires générant des volumes très importants d'emballages et de suremballages. Or ces emballages représentent 40% des plastiques en Europe. Pour lutter contre cette prolifération, certains commerçants de proximité engagés font le choix de la vente en vrac favorisant en même temps les produits locaux. Dans leur sillage, la grande distribution en réponse à une demande clientèle grandissante propose de plus en plus ce mode de conditionnement.

L'enjeu est d'accompagner cet élan qui doit favoriser la diminution des emballages jetables (remplacés par des emballages durables) et la production de proximité en conformité avec les ambitions du Pacte alimentaire.

☞ Lancer un Appel à Projets Développement de la vente en vrac à destination des commerçants de proximité

7. Développer des modèles d'EFC appliqués aux plastiques

Le modèle de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération constitue une voie majeure de la transition vers une économie circulaire. Ce modèle trouve du sens sur la matière plastique et notamment les produits textiles qui sont à ce jour composés d'une fraction importante de résines dont le polyester et le Polyamine.

Il existe également une ambition à avoir quant à l'allongement de la durée d'usage des objets en plastique tels que les jouets : service de réparation, d'entretien, de maintenance associé à la vente de jouets en plastique ou location de jouets évolutifs en fonction de l'âge de l'enfant. Des solutions d'EFC émergent également autour du plastique d'emballage et de service global intégré.

☞ Promouvoir le club EFC et accompagner des projets innovants

☞ Engager une réflexion avec le Club EFC sur l'allongement de la durée de vie des plastiques et le développement du modèle EFC

8. Soutenir les actions de prévention plastiques par les acteurs EEDD

La modification des comportements nécessite un effort de terrain de sensibilisation, d'éducation pour faire passer un message de prévention et de bon geste de tri. Les associations d'éducation à l'environnement qui interviennent notamment auprès des scolaires ou lors d'événements constituent les acteurs clés d'une bonne évolution des comportements. Le Graine développe actuellement un équipement pédagogique autour de la promotion de l'Economie Circulaire. Au-delà de la poursuite de ce travail traditionnel, il convient d'inventer de nouveaux outils notamment au travers de modèles de communication engageante (comme les nudges) pour apporter un nouveau souffle à la prévention. Ce travail de prévention devra inclure le sujet de la santé et des risques sanitaires.

☞ Accompagner les campagnes de sensibilisation produites par les acteurs de l'EEDD sur l'appropriation de l'enjeu plastique, la promotion de solutions alternatives et l'importance du geste de tri

☞ Inventer de nouveaux outils de sensibilisation plus engageant

9. Faire évoluer les enseignements sur le plastique et conduire un challenge EC dans les Lycées

La nécessité de la transition vers une réflexion plus circulaire du plastique doit mieux percoler dans les enseignements afin que les futurs plasturgistes soient familiarisés avec les notions de réemploi, recyclage et éco-conception et soient prêts à les mettre en pratique dans leur future activité. Un lien avec le rectorat sur la partie enseignement doit permettre de renforcer la compréhension de l'enjeu de l'économie circulaire. Cette action doit aussi permettre de créer plus de liens entre enseignants et acteurs professionnels (Fédération de la plasturgie, pôle Eco conception, Terre d'EFC, animateur EIT).

Cette interaction aboutira à proposer des contenus d'enseignement promouvant l'entrée du plastique dans une nouvelle ère plus sobre en consommation de ressources. En complément et en direct avec les enseignants des lycées dispensant des formations en plasturgie, un challenge sera conduit autour d'un projet innovant à définir ensemble. Le lycée Rosa Luxemburg à Canet en Roussillon qui a développé une expertise sur le nautisme constitue sur ce sujet un laboratoire particulièrement intéressant.

☞ Proposer des contenus Economie circulaire dans les enseignements professionnels plasturgie pour les formations initiales et continues

☞ Conduire un challenge Economie circulaire dans des lycées pro plasturgie (impliquer les professeurs sur le cahier des charges)

10. Transformer la production de plastique en Occitanie (Ecoconception/ ACV/ Produit biosourcés/sans Perturbateurs endocriniens)

La transition vers moins de plastique passe par la volonté des professionnels de la plasturgie de faire évoluer leur mode de production. Moins de plastique, des plastiques différents, une vision globale du cycle de vie, une évolution vers les plastiques réemployables, maximiser l'utilisation de matière recyclable et recyclée. Pour accompagner cette évolution, un travail collectif est à conduire impliquant en premier lieu le syndicat de la plasturgie et les consulaires. Des outils sont en place en Région comme le programme régional en faveur de l'Eco-conception, le Club Terre de l'Economie de Fonctionnalité et de la Collaboration et le réseau régional des acteurs de l'EIT. Il faut donc faire connaître ces outils en développant un argumentaire notamment sur les gains économiques et environnementaux.

☞ Poursuivre la promotion des compétences et outils régionaux (chaire Elsa Pact, Club EFC, programme régional en faveur de l'eco-conception, réseau EIT)

11. Sourcing sur les plastiques / Identifier les matériaux locaux pouvant se substituer aux plastiques

Devant la très grande diversité de l'offre en plastiques avec des caractéristiques chimiques, physiques, des incidences environnementales et sanitaires ainsi qu'une biodégradabilité très variable, il est très complexe de s'y retrouver. Pour y voir clair et que chaque utilisateur possède toutes les informations en main pour orienter son choix vers un geste plus vertueux, il est essentiel de disposer d'une publication guide accessible au plus grand nombre. Des entreprises en région proposent déjà des solutions alternatives à l'emballage plastique (Exemple par l'utilisation du mycélium). Il est essentiel d'accompagner et d'encourager le développement de tels projets mais également de faciliter le lien avec le secteur de la recherche très qualifiée sur le sujet en Occitanie.

☞ Benchmarking sur les données existantes sur les plastiques puis production et diffusion d'un support de vulgarisation. Promotion de l'ingénierie et de solutions régionales d'alternative au plastique

La Région, maitre d'ouvrage :

- ☞ Synthèse bibliographique sur la perception du plastique par les citoyens
- ☞ Lancer un Appel à Projets Développement de la vente en vrac à destination des commerçants de proximité
- ☞ Lancer un Appel à Projets Développement de la consigne
- ☞ Travailler avec les acteurs intéressés à un modèle de groupement d'achat ou de service de matériel de réemploi impliquant notamment les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.
- ☞ Conduire un challenge Economie circulaire dans des lycées pro plasturgie (impliquer les professeurs sur le cahier des charges)
- ☞ Benchmarking sur les données existantes sur les plastiques puis production et diffusion d'un support accessible à tous. Promotion de l'ingénierie et de solutions régionales d'alternative au plastique

La Région accompagne :

- ☞ Inscrire une éco-conditionnalité dans la distribution l'aide aux événements culturels et sportifs impliqués dans le zéro déchet plastique et l'utilisation de matériel de ré-emploi. Basculer dans la bonification dans un second temps afin d'être plus incitatif
- ☞ Détecter et accompagner des démarches territoriales de consigne
- ☞ Accompagner les campagnes de sensibilisation produites par les acteurs de l'EEDD sur l'appropriation de l'enjeu plastique et la promotion de solutions alternatives

La Région encourage :

- ☞ Produire des recommandations, des modèles et outils de communication sur le plastique
- ☞ Inventer de nouveaux outils de sensibilisation plus engageant
- ☞ Engager une réflexion avec le Club EFC sur l'allongement de la durée de vie des plastiques et le développement du modèle EFC
- ☞ Proposer des contenus Economie circulaire pour les enseignements professionnels plasturgie
- ☞ Poursuivre la promotion des compétences et outils régionaux (chaire Elsa Pact, Club EFC, programme régional en faveur de l'eco-conception, réseau EIT)
- ☞ Promouvoir les solutions de réemploi compatibles avec le risque sanitaire

Zéro déchet plastique dans l'environnement

12. Promouvoir les initiatives de ramassage des déchets dans l'environnement

Face à la mise en évidence de la densification des plastiques sur le littoral et en mer et les incidences sur les habitats et les espèces, la Région s'est mobilisée grâce au Parlement de la Mer afin de fédérer et inciter les initiatives de ramassage sur notre littoral en dotant les associations en kits de ramassage. La campagne « Faisons des MERveilles, pour une mer sans déchets » comprenant des outils de sensibilisation (posters, affiches et jeu pédagogique) a également pour objectif d'inciter les citoyens à lutter contre l'abandon des déchets dont le plastique dans le milieu naturel et proposer des alternatives à l'utilisation du plastique.

En parallèle, le Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Occitanie s'est par ailleurs autosaisie de cet enjeu, a auditionné les acteurs du littoral en vue de la production d'un rapport en fin 2020.

L'enjeu et les incidences de la mauvaise gestion des déchets n'étant pas propre au littoral, il est essentiel de faire remonter la dynamique dans les terres, par la mise à disposition de moyens de ramassage, en mettant en lumière cet élan citoyen, en impliquant les partenaires collectivités en charge des déchets et en produisant des bilans de suivi qui permettront d'interpeller encore plus le citoyen quant à sa responsabilité.

Des initiatives germent en effet partout sur le territoire, portées par tout type d'acteurs en réponse au constat de la dégradation des paysages par des dépôts de déchets essentiellement plastiques. On compte parmi les acteurs institutionnels très mobilisés les Conseils Départementaux qui entretiennent les abords des routes départementales et les Parcs Naturels Régionaux.

- ☞ Adapter et diffuser la Campagne « Faisons des MERveilles, pour une mer sans déchet » sur l'ensemble du territoire régionale
- ☞ Fédérer et mettre en lumière les actions citoyennes de ramassage
- ☞ Identifier et communiquer sur les actions portées sur l'ensemble de l'Occitanie
- ☞ Faire coopérer les associations de terrain avec les collectivités en compétence Collecte des déchets
- ☞ Accompagner les opérations de ramassage sur le bassin versant Adour Garonne.
- ☞ Intégrer des actions de lutte contre le plastique dans les contrats d'objectifs des Parcs Naturels Régionaux

13. Améliorer la collecte (notamment hors foyer)

Au-delà des gestes d'incivilité de rejet dans l'environnement de déchets, il existe également une fuite involontaire des déchets liés à des moyens de collecte et pré-collecte mal adaptés. Ces moyens, de la responsabilité des communes et/ou EPCI, doivent être améliorés afin d'éviter des déversements sur la voie publique et dans l'environnement. Des projets d'innovation apportant des solutions adaptées pourront être accompagnés.

- ☞ Accompagner des solutions innovantes pour la collecte hors foyer

14. Capter les plastiques dans les réseaux d'eau

L'eau constitue un vecteur majeur pour véhiculer les déchets plastiques. Nombreux sont les usagers à considérer les toilettes comme des poubelles. Les STEP voient en conséquence affluer des quantités importantes de lingettes, cotons tiges et autres protections périodiques qui dans le meilleur des cas sont captés dans les dégrilleurs. En parallèle, les réseaux pluviaux reçoivent les déchets de voiries qui peuvent pour certains se déverser directement dans le milieu naturel. Des initiatives de sensibilisation type avaloirs portant un message ont été testé sur des villes littorales. Il convient de renforcer ce message de prévention tout en mettant en œuvre des moyens techniques de piégeage type corbeille d'avaloirs et filets à l'exutoire de STEP.

- ☞ Susciter et accompagner des démonstrateurs en sortie de STEP et sur les réseaux pluviaux

15. Capter et valoriser les macroplastiques des cours d'eau

L'enjeu de réduire la pollution par les macroplastiques sur le littoral se joue en grande partie en amont de l'estuaire. Plus de 90% des déchets retrouvés sur le littoral proviennent de l'amont et sont

transportés par les cours d'eau. Il est donc important de tenter de capter un maximum de ces déchets avant que ces cours d'eau ne débouchent en mer et se répandent dans l'immensité de la mer. Des tests sont envisagés sur certains cours d'eau littoraux mais également beaucoup plus en amont aux abords de gros centres urbains.

☞ Accompagner la mise en œuvre de démonstrateurs pour capter les macroplastiques des cours d'eau

16. Informer et fédérer les acteurs des pièges à plastiques (exploitants réseaux Eaux Pluviales gestionnaire de barrages hydrauliques)

Les stations d'épuration et les barrages hydrauliques constituent des pièges permettant de bloquer des quantités importantes de déchets notamment macroplastiques flottants. Ces éléments constituent en entrée de barrages des entraves au bon fonctionnement des installations. Que deviennent ces déchets ? Dans le meilleur des cas, ils sont collectés pour être envoyés en enfouissement. Un travail est à engager afin de réfléchir avec les collectivités et améliorer leur tri – valorisation en faisant un reporting, également intéressant en termes de connaissance scientifique et de sensibilisation du public.

☞ Aider à la sensibilisation des professionnels des barrages et stations d'épuration.

17. Engager une coopération Déchets plastiques à l'échelle de la Méditerranée

Les pays nord-africains et plus particulièrement la Maroc, l'Algérie et la Tunisie partagent avec l'Occitanie un lien méditerranéen. La prise de conscience de la responsabilité de sa préservation est bien entendu partagée et la volonté est évidente de mieux gérer la collecte des déchets et réduire ceux perdus dans l'environnement et donc en mer. Cette coopération intégrera la campagne Faisons des Merveilles pour une mer sans déchet et pourra prendre la forme d'un groupe d'échange d'expérience et de visite de site afin de partager les bonnes pratiques. Cette démarche pourra utilement impliquer la Région Sud et l'EuroRégion et ainsi démontrer la mobilisation de l'Ouest de la Méditerranée sur cet enjeu.

☞ Piloter une coopération internationale avec les pays de l'ouest Méditerranée sur « la lutte contre les déchets plastiques en mer »

18. Promouvoir les applications de géolocalisation des dépôts sauvages

La prolifération des incivilités et des dépôts sauvages contribue à la détérioration des habitats et la dissémination des déchets notamment plastiques dans l'environnement. Pour autant des moyens humains et juridiques sont déployés pour lutter au mieux contre ces comportements. Par ailleurs, des outils de géolocalisation grand public de ces dépôts existent (comme les sentinelles de la Nature) permettant d'intervenir rapidement pour curer le site. Il convient de les faire connaître afin d'amplifier leur utilisation et créer le lien nécessaire avec les acteurs locaux de la propreté et du déchet. Ceci doit se faire en pleine cohérence avec les nouveaux pouvoirs de police du maire apportés par la loi AGECE.

☞ Promouvoir les applications et autres outils de géolocalisation des dépôts sauvages

☞ Informer les acteurs sur la réglementation et les outils de lutte

19. Connaître les incidences des plastiques dans les terres agricoles

L'utilisation des plastiques dans les usages agricoles tel que les plastiques de paillage mais également le retour au sol de compost (pouvant comporter des plastiques) peut conduire à contaminer ces sols. Il est indispensable de mieux connaître les incidences de ces plastiques sur le milieu mais également sur les produits cultivés sur ces terres et destinés à l'alimentation humaine ou animale (directement ou indirectement). Des travaux de recherche ont été conduits et des publications diffusées mais les résultats restent insuffisamment connus. Il faut conduire une synthèse des travaux et produire des supports de vulgarisation à destination des professionnels agricoles et du Grand Public afin d'engager une prise de conscience des risques potentiels.

☞ Produire une synthèse des études et des outils de vulgarisation

☞ Compléter les travaux de recherche sur le sujet plastique dans les sols

20. Capter les déchets de la restauration rapide / Optimiser la collecte de rue (hors foyer)

Les modes d'alimentation rapide de street food et fast food génèrent des volumes d'emballages plastiques à usage unique importants. Ces emballages devenus déchets finissent dans le meilleur des cas dans une corbeille de rue à tout venant et ne seront de fait pas valorisés. Mais ils peuvent également échapper à toute collecte et finir dans la nature. La collecte de ces plastiques hors foyer constitue une priorité nationale. La fin des plastiques à usage unique affiché dans la loi AGECE va conduire à trouver des solutions de repli sur des matériaux d'emballages alternatifs. Pour être plus ambitieux, le développement de la consigne peut être une solution pour la clientèle régulière. Pour les clients plus occasionnels, il est souhaitable de proposer des moyens de collecte de rue adaptés permettant le tri et une meilleure valorisation en aval.

☞ Lancer un Appel à Projets pour tester des solutions innovantes de collecte hors foyer

21. Accompagner les plasturgistes dans la lutte contre l'échappement des microbilles plastiques

La fuite des microplastiques de l'industrie plastique est certes localisée aux sites de préparation et production de la plasturgie. Cependant, la faible taille et poids de ces paillettes et granulés peuvent conduire à leur dissémination rapide dans le milieu porté par l'eau et le vent. Ils sont alors difficiles à capter. Il y a donc un intérêt à agir pour réduire ce risque directement sur les sites de production en accompagnant des équipements de confinement de ces matières volatiles. La démarche Clean Sweep « objectif : zéro perte de granulés » d'envergure internationale et accompagnée par la fédération des plasturgistes constitue une initiative à relayer en Région.

☞ Informer sur la démarche Clean Sweep et accompagner des sites de production pour les aménagements de réduction du risque d'envol

22. Introduire des mesures de gestion de la pollution par les plastiques dans les contrats d'objectifs des PNR et les Plans d'action des syndicats de bassin

Les gestionnaires de sites naturels tels que les Parcs Naturels Régionaux font le constat des nombreuses dégradations des milieux liés à des dépôts volontaires et involontaires de déchets dont des quantités importantes de plastiques. Dans le cadre des moyens de soutien mobilisés par la Région à destination de ces gestionnaires, il est proposé d'identifier le sujet de lutte contre les plastiques comme une action majeure dans leur plan d'actions pluriannuels.

Le PNR des Grandes Causses est à titre d'exemple fortement impliqués sur les déchets et l'économie Circulaire portant sur son territoire des actions remarquables (collecte déchets agricoles, ré emploi, éco-conception).

Les gestionnaires de syndicats de bassins versants sont également au fait de ce sujet d'accumulation de déchets notamment plastiques dans les cours d'eau. Ceux-ci posent des problèmes à l'écoulement des eaux mais génèrent également une dégradation des zones humides. Ces atteintes résultent des points d'accumulation de macroplastiques et d'interférence avec la chaîne trophique s'agissant de micro et nanoplastique. Dans le cadre des moyens de soutien mobilisés par la Région à destination de ces gestionnaires, il est proposé d'identifier le sujet de lutte contre les plastiques comme une action majeure dans leur plan d'actions pluriannuels.

☞ Soutenir des actions plastiques dans le contrat d'Objectifs des PNR et Syndicats de Bassins

23. Renforcer le message de l'incidence des mauvais gestes

Les collectivités en compétence collecte des déchets rivalisent d'imagination afin de poursuivre la sensibilisation des usagers autour de la prévention et du geste de tri. L'effort est à poursuivre en inventant de nouvelles méthodes et en intégrant les nouvelles obligations du service public (Extension des consignes de tri, fiscalité incitative). La vigilance numéro 1 identifiée par les acteurs EEDD souvent en première ligne sur ces actions est de positiver le message et de valoriser les bons gestes.

☞ Soutenir l'innovation sur les messages de sensibilisation sur « l'usage du plastique » et le bon geste de tri.

La Région, maître d'ouvrage :

- ☞ Adapter et diffuser la Campagne « Faisons des MERveilles, pour une mer sans déchets » sur l'ensemble du territoire régionale
- ☞ Piloter une coopération internationale avec les pays de l'ouest Méditerranée sur « la lutte contre les déchets plastiques en mer »
- ☞ produire une synthèse des études et des outils de vulgarisation sur le devenir des plastiques agricoles
- ☞ compléter les travaux de recherche sur le sujet plastique dans les sols et les diffuser
- ☞ Lancer un Appel à Projets pour tester des solutions innovantes de collecte hors foyer

La Région accompagne :

- ☞ Accompagner des solutions innovantes pour la collecte hors foyer
- ☞ Susciter et accompagner des démonstrateurs en sortie de STEP et sur les réseaux pluviaux
- ☞ Accompagner la mise en œuvre de démonstrateurs pour capter les macroplastiques des cours d'eau
- ☞ Accompagner les sites de production pour les aménagements de réduction du risque d'envol
- ☞ Soutenir des actions plastiques dans le contrat d'Objectifs des PNR et Syndicats de Bassins

La Région encourage :

- ☞ Fédérer et mettre en lumière les actions citoyennes de ramassage
- ☞ Faire coopérer les associations de terrain avec les collectivités en compétence Collecte des déchets
- ☞ Accompagner les opérations de ramassage sur le bassin versant Adour Garonne.
- ☞ Promouvoir les applications et autres outils de géolocalisation des dépôts sauvages
- ☞ Soutenir l'innovation sur les messages de sensibilisation sur « l'usage du plastique » et les bons gestes de tri.
- ☞ Informer les acteurs sur la réglementation et les outils de lutte

80% de plastiques recyclés

24. Poursuivre l'effort d'amélioration de collecte des déchets plastiques

Afin de mieux valoriser les déchets plastiques, il faut déjà s'assurer d'en capter un maximum par le circuit de collecte et notamment grâce au service public de gestion des déchets. La réglementation reprise dans le PRPGD vise à couvrir l'ensemble du territoire régional en extension des consignes de tri à l'échéance 2022. Cela signifie que l'ensemble des emballages plastiques des ménages sont collectés y compris les pots et films autrefois séparés. Afin d'améliorer la valorisation en aval, il est nécessaire d'adapter les centres de tri permettant une meilleure séparation des différents flux notamment plastiques. Il est également nécessaire de prévoir des centres de sur-tri capables de séparer les différentes résines voire de les préparer afin de proposer un produit en sortie directement incorporable.

La crise sanitaire a engendré la production de volumes importants de déchets issus des protections individuelles type masques. Des solutions ont été développées en France en vue de leur recyclage ou même de réemploi. Afin de faire face à ces nouveaux flux, il paraît intéressant de pousser à l'émergence d'une solution locale

- ☞ Accompagner les collectivités pour l'équipement des nouveaux centres de tri des Déchets ménagers et des déchets d'activité
- ☞ Faciliter la mise en œuvre des nouvelles Responsabilités Élargies du Producteurs collectant des plastiques
- ☞ Faire émerger et accompagner une solution locale de valorisation matières des masques chirurgicaux.

25. Accompagner vers l'utilisation de plastiques recyclables et recyclés dans l'industrie nautique, éolien et aéronautique

La filière nautique, aéronautique et éolienne est fortement utilisatrice de matériaux plastiques complexes ou composites. La technologie de démantèlement est également complexe et au stade de recherche et développement. Les pistes pour les matériaux actuellement utilisés reposent particulièrement sur le recyclage chimique, coûteux financièrement et énergétiquement. Il convient de poursuivre le travail sur cette voie et encourager par ailleurs à l'éco conception intégrant la gestion de la fin de vie. La possibilité de réemploi mais encore plus de réutilisation est également à explorer. Sur l'éolien, la FEE est particulièrement impliquée sur le sujet.

- ☞ Promouvoir l'appel à Projet Région – Pôle Mer APPEL A PROJETS « AVENIR LITTORAL »2020 sur « Eco-matériaux pour les usages maritimes et littoraux et/ou issus des ressources marines »
- ☞ Promouvoir l'AMI Ad Occ sur les matériaux composites et accompagner les projets lauréats

☞ Accompagner des projets innovants de réemploi/ réutilisation

26. Aider la collecte des déchets d'activités économiques

Le travail d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets a démontré la difficulté de produire un bon état des lieux des déchets produits par les professionnels. Malgré le manque de données précises, il est démontré que le tri est aujourd'hui insuffisant et l'application réglementaire du décret 5 flux en vue du recyclage peu appliqué. Ces déchets qui échappent au service public de Gestion des déchets est à améliorer par : la diffusion de cette obligation méconnue et par la démonstration de l'intérêt économique d'être plus performant. Pour se faire, les chambres consulaires qui sont les 1ers interlocuteurs institutionnels de l'entreprise ont un rôle de sensibilisation majeur à jouer. Cet effort va permettre d'extraire des quantités importantes de plastique notamment des emballages et ainsi optimiser le recyclage. L'extension à 2025 de la REP sur les emballages des professionnels constituera un accélérateur qu'il conviendra d'anticiper avec l'éco-organisme.

☞ Accompagner les consulaires dans leur rôle de sensibilisation au décret 5 flux

☞ Connecter les chefs d'entreprises avec le programme régional en faveur de l'éco-conception et le club Terre d'EFC

☞ Anticiper la mise en place de la REP sur les emballages professionnels

27. Booster la structuration de la filière textile

L'industrie du textile linge de maison, chaussures est doté depuis de nombreuses années d'un Eco-organisme EcoTLC (devenu Re-fashion) qui organise la fin de vie des produits. Cet acteur est fortement impliqué dans le développement de solutions de réemploi et de recyclage. De nombreuses solutions de recyclage ont été développées en France. La filière de collecte souvent associée à des acteurs de l'ESS est cependant très fragile. Il convient de mieux les accompagner sur la pérennisation des solutions de réemploi mais également de développer des outils de recyclage sur les solutions déjà éprouvés au niveau national ou issues de R&D, en fonction des besoins industriels à identifier sur le territoire.

☞ Finaliser l'étude filière textile par une plan d'actions. Déployer ce plan d'actions en accompagnant notamment une unité de recyclage en Région

28. Développer des bioplastiques à partir de déchets organiques

La réglementation nationale fait du détournement des biodéchets dans les déchets ultimes une priorité. Ainsi, sur chaque territoire, les déchets organiques (soit environ 33% de la poubelle de résiduel) vont être gérés soit par des solutions de proximité (compostage individuel ou collectif) soit par des solutions plus industrielles de valorisation en compost et méthanisation. Mais cette ressource organique peut pour une fraction apporter de la matière intéressante pour la production de bioplastique. Cette solution dont il convient de poursuivre la recherche peut donc apporter à la fois une solution de valorisation matière du biodéchet et un gisement de matière première pour la production d'alternative aux plastiques conventionnels.

☞ Accompagner l'exploration R&D de la valorisation des déchets organiques en bioplastiques en lien avec le GT agro de la SRI / valorisation de la biomasse

29. Accompagner une unité de valorisation des plastiques marins

Dans le sillage de la prise de conscience citoyenne des ravages des macrodéchets en mer, des acteurs imaginent de fermer la boucle vertueuse en recyclant les plastiques. Le projet Re seaclons, lauréat de l'appel à projet national « ma solution pour la planète » plébiscité par le grand public ainsi que le projet Effet Mer ont donc émergés ces dernières années. La volonté de mieux collecter et valoriser les filets de pêche est venu conforter cet élan. Il est apparu que la poursuite de ces projets s'est heurtée à l'absence d'outil de préparation, transformation sur notre territoire. Il est donc envisagé d'accompagner cette dynamique en réfléchissant à ces équipements manquants et à développer.

☞ Conduire une étude de connaissance du gisement, du besoin en équipement et accompagner la mise en place d'une solution adaptée

30. Soutenir les Fab Lab sur la production de pièces détachées

Les Fab Lab ou laboratoires de fabrication alternatif sont des lieux d'innovation, de partage d'espace, de machines, de compétences et de savoir. Ces lieux constituent donc des équipements favorables à la transition vers une économie plus circulaire. Sur le sujet du plastique, ces espaces sont souvent dotés d'imprimantes 3D utilisant du PLA pour créer des objets sur mesure. Ces outils en pleine phase de développement peuvent jouer un rôle majeur dans la production notamment de pièces de rechange quand des pièces détachées commençant à manquer. Cette potentialité est appuyée par les termes de la nouvelle loi AGEC qui oblige les constructeurs à fournir les plans des pièces détachées.

☞ Promouvoir et accompagner des projets de production de pièces de réparation par les Fab Lab

☞ Relancer l'appel à projets FabLab maillage territorial

31. Mettre en place un ou 2 test(s) de collecte plastique en déchèterie en lien avec une filière locale

Les solutions régionales de valorisation des résines plastiques sont à ce jour assez maigres. Dans le cadre d'une meilleure autonomie de territoire, il est encouragé de détecter des collaborations locales liées à l'existence ou l'émergence d'équipement privé visant au tri, préparation voire recyclage matière de certains plastiques. Le succès de cette démarche nécessite un travail collaboratif entre la collectivité gestionnaire de déchèterie (sur le tri poussé de résines -polystyrène, Plastiques durs, PVC...) et l'acteur économique porteur de la solution. A cet effet, le rôle de l'Agence d'aménagement Ad Occ sera primordial afin de détecter les opportunités de collaboration.

☞ Accompagner en région 2 projets de collaboration test (moyens de collecte/tri en déchèterie et moyens industriel de traitement/valorisation) sur des résines plastiques complexes

32. Faciliter les collaborations entre collectivités et éco-organismes sur des projets collecte/valorisation

Les Eco-organismes (qui sont les acteurs agréés afin de mettre en œuvre les dispositifs de Responsabilité Elargie du Producteur) sont des acteurs clés de la gestion des déchets. La majeure partie de ces éco-organismes gère une partie importante de déchets de nature plastique. Le plus connu de tous Citéo agréée pour les emballages est celui qui a la charge du plus important gisement. Il existe un

véritable intérêt d'une part de recherche de synergies entre eux et de réfléchir avec les territoires à des solutions locales en termes de ré emploi et de recyclage.

☞ Accompagner la mise en relation et l'incubation de projet territoriaux partenariaux entre collectivités et éco-organismes

33. Développer la recherche sur des plastiques innovants et les solutions de recyclage

La contribution de la recherche dans le domaine des plastiques est essentielle dans la présente stratégie. Elle est orientée vers la production de nouveaux plastiques ou de matériaux de substitution moins impactants. Des secteurs sont plus particulièrement fléchés selon les problématiques :

- Le risque sanitaire pour la santé et l'alimentation
- Le risque environnemental pour les milieux aquatiques,
- La simplification des matières pour les emballages

Il est fondamental de poursuivre l'acquisition de connaissances sur le sujet et de conduire des études appliquées permettant à court terme d'apporter des solutions opérationnelles de substitution.

Par ailleurs, la fédération des plasturgistes grâce au Conseil formation plastique propose une large offre de formation sur l'économie circulaire dans la plasturgie. L'offre de formation est également à destination des opérateurs de tri afin de favoriser leur bonne connaissance des différentes résines

☞ flécher le sujet plastique comme prioritaire dans les Appels à projets de recherche et l'accompagnement des thèses de doctorat.

☞ Créer du lien avec l'IPC et la pôle plastipolis de l'Ain

☞ Faire connaître l'ensemble de la formation continue existante dont l'offre du CFP

34. Faire évoluer l'outil industriel afin d'accroître l'intégration de plastiques recyclés

L'intégration de MPR plastiques est très faible par rapport aux ambitions affichées au niveau national. Il est essentiel au-delà des efforts à l'amont sur l'éco conception d'accompagner la modernisation de l'outil industriel régional de préparation et d'incorporation de plastiques recyclés. Cette évolution doit intégrer les plastiques actuels mais également les futurs plastiques qui vont arriver ces prochaines années sur le marché.

Des outils d'accompagnement nationaux existent tels qu'OrPlast. Le récent plan de relance a d'ailleurs amplifié les moyens financiers mobilisables. Il faut les renforcer par des outils plus locaux et impliquer fortement la fédération des plasturgistes pour sa promotion et le dépistage d'opportunité industrielles.

☞ Promouvoir l'appel d'offre national de l'ADEME Or Plast sur l'adaptation des outils de production et déployer des moyens régionaux complémentaires

☞ Accompagner les études préalables et l'évolution de l'outil industriel

☞ Promouvoir le label MORE pour mettre en valeur les initiatives vertueuses des Plasturgistes

La Région, maître d'ouvrage :

- ☞ Promouvoir l'appel à Projet Région – Pôle Mer APPEL A PROJETS « AVENIR LITTORAL »2020 sur « Eco-matériaux pour les usages maritimes et littoraux et/ou issus des ressources marines »
- ☞ Conduire un challenge Economie circulaire dans des lycées pro plasturgie (impliquer les professeurs sur le cahier des charges)
- ☞ Promouvoir l'AMI Ad Occ sur les matériaux composites et accompagner les projets lauréats
- ☞ Finaliser l'étude filière textile par un plan d'actions. Déployer ce plan d'actions en accompagnant notamment une unité de recyclage
- ☞ Conduire une étude de connaissance du gisement des plastiques maritimes, du besoin en équipement et accompagner la mise en place d'une solution adaptée
- ☞ Relancer l'appel à projets FabLab maillage territorial
- ☞ Accompagner la mise en relation et l'incubation de projet territoriaux partenariaux entre collectivités et éco-organismes
- ☞ flécher le sujet plastique comme prioritaire dans les Appels à projets de recherche et l'accompagnement des thèses de doctorat.
- ☞ Poursuivre la promotion des outils régionaux dont le programme régional en faveur de l'éco-conception et le club terre d'EFC

La Région accompagne :

- ☞ Accompagner des projets innovants de réemploi/ réutilisation
- ☞ Accompagner les consulaires dans leur rôle de sensibilisation au décret 5 flux
- ☞ Accompagner l'exploration R&D de la valorisation des déchets organiques en bioplastiques en lien avec le GT agro de la SRI / valorisation de la biomasse
- ☞ Promouvoir et accompagner des projets de production de pièces de réparation par les Fab Lab
- ☞ Accompagner en région 2 projets de collaboration test (moyens de collecte/tri en déchèterie et moyens industriel de traitement/valorisation) sur des résines plastiques complexes
- ☞ Accompagner les études préalables et l'évolution de l'outil industriel
- ☞ Accompagner les collectivités pour l'équipement des nouveaux centres de tri des Déchets ménagers et des déchets d'activité
- ☞ Faire émerger et accompagner une solution locale de valorisation matières des masques chirurgicaux.

La Région encourage :

- ☞ Proposer des contenus Economie circulaire pour les enseignements professionnels plasturgie
- ☞ Connecter les chefs d'entreprises avec le programme régional en faveur de l'Eco conception et le club Terre d'EFC
- ☞ Créer du lien avec l'IPC et la pôle plastipolis de l'Ain
- ☞ Promouvoir l'appel d'offre national de l'ADEME Or Plast sur l'adaptation des outils de production et déployer des moyens régionaux complémentaires
- ☞ Faciliter la mise en œuvre des nouvelles Responsabilités Elargies du Producteurs collectant des plastiques
- ☞ Promouvoir le label pour mettre en valeur les initiatives vertueuses des Plasturgistes
- ☞ Faire connaître l'ensemble de la formation continue existante dont l'offre du CFP
- ☞ Anticiper la mise en place de la REP sur les emballages professionnels

20% de plastiques valorisés en Energie

35. Inscrire l'opportunité du CSR dans REPOS

La Région a élaboré avec ses partenaires un document stratégique visant à faire de l'Occitanie une région à énergie positive c'est-à-dire que la production d'énergie de nature renouvelable doit plus que couvrir les besoins en énergie du territoire.

Ceci ne sera possible qu'en diminuant la consommation énergétique et en déployant de nouveaux moyens de production d'énergies hors fossiles. L'utilisation des déchets pour produire de l'énergie est déjà une réalité au travers des incinérateurs à récupération d'énergie. Il est envisagé d'optimiser cette possibilité en sélectionnant la fraction des déchets ménagers non valorisable sous forme de matière qui ont un pouvoir calorifique important parmi lesquels les plastiques majoritairement issus de la pétrochimie

☞ Quantifier la fraction de déchets notamment plastiques valorisables en CSR et l'inscrire dans la mise à jour de REPOS

36. Réfléchir collectivement à la solution de valorisation de CSR

La fraction CSR issue principalement des recyclables secs des ménages mais également du tri des encombrants et des déchets professionnels constitue une source d'énergie majeure. Cependant, le modèle est encore à construire avec un nombre d'exutoire équipé pour brûler cette matière encore très faible en région et France. Il convient donc de travailler avec acteurs pro en forte demande d'énergie pour leur process mais aussi avec les acteurs industriels du déchet qui devront être en capacité d'offrir un gisement de qualité et en quantité constante. Cette réflexion doit également intégrer la nécessaire priorisation de la valorisation matière et l'évolution ces prochaines années des volumes de plastiques recyclés afin de définir une stratégie de déploiement sur le long terme.

☞ Poursuivre l'étude de potentialité conduite par l'AREC sur cette filière CSR et proposer un plan d'actions d'intervention

37. Accompagner le déploiement d'unités d'utilisation de CSR

La définition du plan d'actions évoqué ci-dessus devra proposer les moyens techniques et financiers à mobiliser par la Région et ses partenaires afin d'aider à ce déploiement.

Il se décompose en le développement de l'outil de production à partir des centres de tri de déchets, de possibles étapes complémentaires de préparation puis l'aménagement des chaudières en capacité de consommer ce CSR. Le process maîtrisé, il faudra convaincre les industriels de se lancer dans ces technologies émergentes et apportant des garanties techniques et financières.

☞ Accompagner les projets de production et de consommation de CSR

38. Tester la production d'hydrogène à partir de CSR

Des porteurs se manifestent à la croisée des chemins avec le sujet développement de l'hydrogène qui constitue une priorité du développement du mix énergétique régional. L'Hydrogène possède l'intérêt majeur de pouvoir être stocké à la différence des autres sources et ainsi être utilisé en différé.

Un plan régional a été lancé en 2019 qui a été accompagné d'appels à projets visant son développement.

La possibilité d'utiliser l'outil hydrogène afin de valoriser au mieux le pouvoir calorifique du CSR est en pleine exploration en région.

☞ Accompagner l'expérimentation de projets de production d'hydrogène à partir de matière plastique

39. Accompagner des expérimentations de pyrogazéification

La pyrogazéification permet, par combustion haute température, de valoriser des biomasses dont des déchets plastiques pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité ou un gaz de synthèse injectable dans les réseaux de gaz existants. Son intérêt est de produire un combustible stockable et transportable. Il accepte un panel assez large de déchets et pas seulement ceux sélectionnés pour produire du CSR.

☞ Accompagner les projets de pyrogazéification sur produits plastiques résiduels

La Région, maître d'ouvrage :

- ☞ quantifier la fraction de déchets notamment plastiques valorisables en CSR et l'inscrire dans la mise à jour de REPOS
- ☞ Poursuivre l'étude de potentialité conduite par l'AREC sur cette filière CSR et proposer un plan d'actions d'intervention

La Région accompagne :

- ☞ Accompagner les projets de production et de consommation de CSR
- ☞ Accompagner l'expérimentation de projets de production d'hydrogène à partir de matière plastique
- ☞ Accompagner les projets de pyrogazéification sur produits plastiques résiduels

Exemplarité régionale

Ce nouvel élan dans l'appréhension des plastiques doit également être partagé par l'ensemble des agents de la Région et satellites en passant par une promotion en interne et la valorisation des actions portées. L'exemplarité régionale promue par l'ensemble des agents est bien entendu le signal majeur pour communiquer sur les bonnes pratiques.

L'exemplarité régionale est un point de départ indispensable afin de montrer au Grand Public la dynamique à adopter.

De nombreuses politiques sectorielles démontrent déjà d'un engagement fort sur le sujet plastique.

- Le pacte alimentation comporte un volet sur les circuits courts favorable à la vente en vrac ou en emballages consignés,
- Le plan anti perturbateur endocrinien identifie certains plastiques alimentaires comme source de perturbation hormonale, encourage à la vigilance et à la recherche d'alternative,
- La dynamique Zéro plastique dans les cantines des lycées avec un effort important pour diminuer les portions individuelles emballés et les conditionnements plastiques pour les bacs collectifs,
- La campagne Faisons des MERveilles portée par le Parlement de la Mer avec la Direction de la Mer qui vise à éveiller les acteurs aux incidences des rejets des déchets dans la nature, suscite et met en lumière les événements participatifs de ramassage de déchets.

Ces politiques témoignent de l'implication forte de la Région sur le plastique. Il faut poursuivre cette appropriation en appliquant la stratégie plastique à la gestion interne de l'institution régionale.

40. Mettre en œuvre un meilleur tri des plastiques sur les sites régionaux

En complément des lycées, la Région gère un grand nombre de sites administratifs et d'accueil du public dont les 2 hôtels de Région et les réseaux des Maisons de ma Région.

Il est essentiel d'afficher et mettre à l'honneur le geste des agents pour entrainer le comportement citoyen. L'amélioration de la performance de tri se fera en poursuivant la sensibilisation. Ce tri du plastique sera facilité par la généralisation de l'extension des consignes de tri. Le plastique ne doit pas être le seul flux ciblé et des objectifs de performance de tri des différents flux y compris biodéchets seront à atteindre.

- ☞ Appel à ambassadeurs afin de relayer au plus près des agents l'atteinte de cet objectif
- ☞ Conduire une démarche de collecte valorisation des mégots de cigarettes
- ☞ Communiquer sur les plastiques lors de rendez-vous transversalité et colibri
- ☞ Créer un challenge « Zéro plastique en Occitanie » associant tous les sites de la collectivité

41. Poursuivre la démarche zéro plastique dans les cantines

Il est essentiel de poursuivre l'effort de sensibilisation à l'intérieur des lycées et faire évoluer ainsi le regard du gestionnaire et des lycéens vers moins de plastiques au quotidien et vers un choix alternatif au plastique.

La distribution de gourdes inox aux lycéens constitue à ce titre une action significative visant à réduire l'usage des bouteilles plastiques. La distribution des guides de bonnes pratiques en restauration à l'attention de l'ensemble des équipes à la rentrée 2020 va apporter de nouvelles solutions. Ce guide a été élaboré avec les services de terrain et à ce titre se veut très opérationnel.

L'enjeu est de poursuivre l'appropriation de ces bonnes pratiques par les équipes et apporter les équipements permettant de faciliter cette transition.

- ☞ Poursuivre l'effort de réduction de l'usage du plastique dans les lycées au-delà des cantines
- ☞ Diffuser les bonnes pratiques et équipements nécessaires au zéro plastique

42. Intégrer une réflexion plastique dans les chantiers de déconstruction/construction.

L'Economie Circulaire doit percoler dans la conduite de chantier de travaux conduits par la Région. En amont (en phase programme), il convient d'intégrer des notions d'éco-conception puis dans les phases opérationnelles (PS/PRO) le choix de matériaux. Cette dynamique doit également être présente sur des chantiers de fin de vie et de démolition en assurant un tri poussé des déchets notamment plastiques. Le poids de la maîtrise d'ouvrage travaux est essentiel puisque la transition se fera que si la commande initiale est clairement exprimée sur ces aspects. Un travail de sourcing sur les matériaux alternatifs représente donc un préalable incontournable.

Il est essentiel que la Maîtrise d'Ouvrage puisse s'appuyer sur un opérateur conseil expert qui pourra identifier les problématiques plastique des chantiers et orienter vers des solutions alternatives plus vertueuses.

- ☞ Travailler sur un chantier exemplaire avec un accompagnement éco-conception intégrant le volet plastique dans les lycées

43. Communication et objets promotionnels

La communication institutionnelle et les objets associés conduisent à :

- L'utilisation de bâches et supports divers constitués souvent de matières plastiques. Certains sont à usage unique
- La distribution d'objets promotionnels souvent en matières plastiques.

Il est souhaitable de s'inscrire au regard des enjeux de prévention vers la diminution des quantités de plastiques utilisés et plus globalement de supports utilisés et distribués. A ce titre, il sera priorisé l'utilisation de matériel (habillage stand et podium) avec des éléments réutilisables. En fin de vie, il faudra organiser leur reprise pour leur donner une seconde vie par exemple en upcycling

Pour les objets promotionnels sera priorisé dans les marchés et dans la mesure du possible des objets en matière alternative au plastique ou à défaut l'utilisation de matériaux plastiques recyclables et/ou recyclés.

- ☞ Réaliser un sourcing spécifique sur les objets promotionnels
- ☞ S'engager dans une démarche de réduction des goodies distribués notamment plastique
- ☞ Identifier des opérateurs intéressés par des bâches de communication en vue de ré-utilisation

44. Alternatives aux plastiques dans les marchés de fournitures

La gestion quotidienne de l'institution conduit à la consommation d'objets plastiques liés également aux emballages et suremballages des commandes. Les événements de restauration peuvent également générer des quantités importantes de plastiques (vaisselles particulièrement). Le service Economie Circulaire apportera son expertise afin de définir des cahiers des charges afin de minimiser ces déchets. La prise en compte du sujet sanitaire (plastique sans Perturbateur endocrinien) va par ailleurs être davantage intégrée. En ce qui concerne, la vaisselle, un engagement fort de la collectivité peut être d'exiger l'usage de vaisselle ré employable pour les événements gérés en interne et par des prestataires. Par ailleurs, il semble important de poursuivre l'ouverture des achats publics vers l'offre de ré emploi pour du matériel notamment en plastique.

- ☞ Valoriser la démarche en cours autour de vaisselle à usage unique compostage ou recyclable et s'assurer de leur collecte séparée
- ☞ Affirmer l'engagement de la Région dans les futurs marchés de prestation de bouche vers Zéro vaisselle jetable
- ☞ Etablir un annuaire des fournisseurs offrant des solutions alternatives aux plastiques conventionnels
- ☞ Ouvrir les achats publics régionaux à l'offre de matériel de seconde vie

45. Piloter une démarche internationale à l'échelle du bassin Méditerranéenne afin d'entraîner les pays partenaires sur une vision plus vertueuse sur le plastique

La pollution de la Méditerranée par les plastiques est maintenant bien connue et reconnue grâce aux nombreux reportages et à l'engagement de personnalités. Si l'Occitanie et l'Europe du Sud contribuent fortement à cet afflux de plastique, il est démontré que les volumes les plus importants proviennent de l'Afrique du Nord, où de nombreux plastiques échappent à la collecte.

Grâce aux liens économiques et culturels tissés avec ces pays et notamment le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, la Région Occitanie ambitionne de bâtir une action internationale pour fortement diminuer les déchets allant à la Mer.

- ☞ Organiser des journées d'échange avec des visites et des ateliers de part et d'autre de la Méditerranée et construire un plan d'action commun.

- ☞ Appel à ambassadeurs afin de relayer au plus près des agents l'atteinte de cet objectif.
- ☞ Conduire une démarche de collecte valorisation des mégots de cigarettes
- ☞ Communiquer sur les plastiques lors de rendez-vous transversalité et colibri
- ☞ Créer un challenge « Zéro plastique en Occitanie »
- ☞ Poursuivre l'effort de réduction de l'usage du plastique dans les lycées au-delà des cantines
- ☞ Diffuser les bonnes pratiques et équipements nécessaires au zéro plastique
- ☞ Travailler sur un chantier exemplaire avec un accompagnement éco-conception intégrant le volet plastique dans les lycées
- ☞ Réaliser un sourcing spécifique sur les objets promotionnels
- ☞ S'engager dans une démarche de réduction des goodies distribués notamment plastique
- ☞ Identifier des opérateurs intéressés par des bâches de communication en vue de ré-utilisation

- ☞ Valoriser la démarche en cours autour de vaisselle à usage unique compostage ou recyclable et s'assurer de leur collecte séparée
- ☞ Affirmer l'engagement de la Région dans les futurs marchés de prestation de bouche vers Zéro vaisselle jetable
- ☞ Etablir un annuaire des fournisseurs offrant des solutions alternatives aux plastiques conventionnels
- ☞ Ouvrir les achats publics régionaux à l'offre de ré matériel de seconde vie
- ☞ Organiser des journées d'échange avec des visites et des ateliers de part et d'autre de la Méditerranée et construire un plan d'action commun.

Plan plastique

Les actions phares

Parmi les actions proposées, la Région s'engagera notamment sur les actions suivantes, emblématiques de cette nouvelle ambition régionale :



Lancer un appel à projets « Développement de la vente en vrac et de la consigne » afin de faire émerger en Occitanie des projets de transition vers un nouveau mode de consommation.

Accompagner la mise en œuvre de démonstrateurs pour capter les macroplastiques des cours d'eau afin de développer des solutions de réduction de la pollution plastiques des cours d'eau et du littoral.



Accueillir en Occitanie des unités industrielles pour le recyclage des plastiques

Accompagner les études préalables et l'évolution de l'outil industriel des entreprises pour augmenter l'utilisation de matières plastiques de recyclage



Poursuivre l'étude sur les potentialités de l'utilisation de déchets plastiques résiduels comme Combustible solides de récupération (CSR) et proposer un plan d'actions d'intervention en cohérence avec la stratégie Région à Energie Positive.

Etablir un annuaire des fournisseurs offrant des solutions alternatives aux plastiques conventionnels pour les achats publics et ainsi réduire l'usage du plastique dans nos marchés

